



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 65099

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la proposition du rapport Charzat, remis à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie de créer une Villa Colbert, lieu d'échanges et de rencontres autour de la création dans tous les métiers de l'art de vivre. Selon ce rapport, « cette villa serait largement ouverte aux autres industries françaises, de l'automobile au numérique, qui partagent cet impératif de création, d'innovation et d'excellence. Une telle villa accueillerait, chaque année, les créateurs les plus prometteurs, français et internationaux, pour les former au management global de leur création. De même, la villa accueillerait des managers pour les sensibiliser et les former à l'enjeu de la création dans leurs entreprises, afin de favoriser des croisements entre univers professionnels différents ». Il lui demande de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur cette question.

Texte de la réponse

Le rapport rédigé sous la responsabilité de M. Michel Charzat, sénateur, et remis en juillet 2001 au Premier ministre, traite de l'attractivité et de la place de la France dans une économie mondialisée. Ce rapport souligne justement l'importance des questions culturelles, et on ne peut que se féliciter de ce que le rapporteur introduise la dimension artistique et culturelle, en relation directe avec l'industrie et le management, dans ses propositions, notamment celles relatives aux initiatives du comité Colbert (création d'une Villa Colbert et un forum international de la création). De telles propositions doivent être expertisées et faire l'objet d'une concertation entre les ministères concernés.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65099

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 août 2001, page 4444

Réponse publiée le : 10 septembre 2001, page 5173